

SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS !

Fonctionnement

Saint-Lô Agglo, attentive à l'attractivité de son territoire, veille à offrir une qualité de vie à ses habitants et une qualité d'implantation aux acteurs économiques.

À travers ses compétences très étendues, l'Agglo est aujourd'hui dans une démarche active de construction de son avenir pour répondre aux enjeux de développement territorial.

Créée au 1^{er} janvier 2014, Saint-Lô Agglo regroupe aujourd'hui 61 communes et 79 272 habitants (©Insee 2023).

Elle compte environ 350 agents.

L'Agglo, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale, est administrée par un conseil communautaire qui regroupe 97 élus désignés par les communes membres.

Présidée par Fabrice Lemazurier, la communauté d'agglomération compte 15 vice-présidents et 17 élus communautaires qui forment le Bureau communautaire (33 élus).

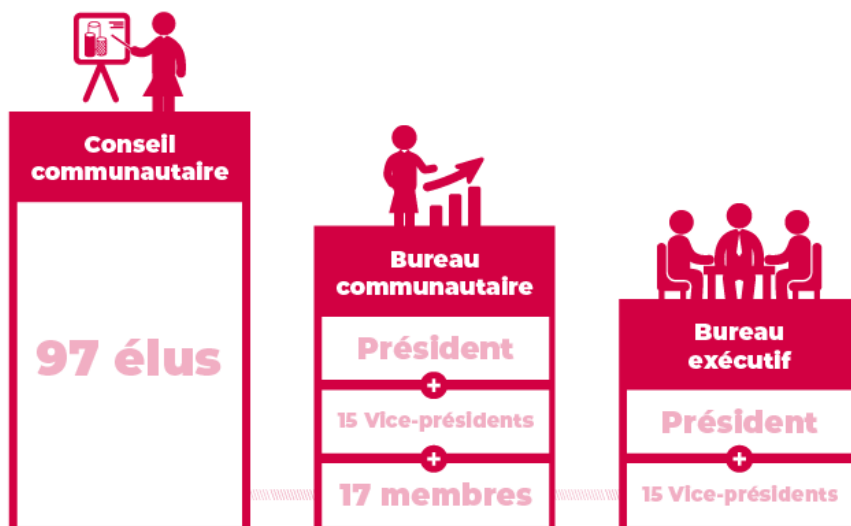
L'Agglo a pour objet d'associer des communes en vue de l'élaboration d'un projet commun d'attractivité du territoire, d'aménagement de l'espace et de développement de services à la population.

Saint-Lô Agglo représente un territoire en pleine évolution, porteur de projets ambitieux en faveur de l'économie et de la qualité du cadre de vie.

6 commissions

Ces commissions d'étudier les dossiers de compétence et de délibérations et seront soumises au conseil communautaire.

Les commissions ont le pouvoir de décision. Les affaires sont soumises, et les simples avis ou propositions. Les commissions entendent des personnes qualifiées extérieures au conseil communautaire.



Elles statuent à la majorité des membres présents sans qu'aucun quorum ne soit exigé. Elles élaborent un rapport sur les affaires étudiées. Ce rapport est communiqué à l'ensemble des membres du conseil.

Les séances des commissions ne sont pas publiques.

Finances & performance
Développement durable
Aménagement du territoire
Développement économique
Enfance / jeunesse
Sport

Commissions de l'Agglo



Fabrice LEMAZURIER
Président de Saint-Lô Agglo



Emmanuelle LEJEUNE
1^{ère} vice-présidente

COMMISSION FINANCES & PERFORMANCE Loïc RENIMEL 6^{ème} vice-président FINANCES ET PERFORMANCE régie financière, analyse et budgétaire, pacte fiscal et cter, fonds européens Marie-Pierre FAUVEL 3^{ème} vice-présidente RELATIONS AUX TERRITOIRES it agglo-communes, ue de la ville, Action cœur e, politiques contractuelles Alain SÉVÈQUE 10^{ème} vice-président RESSOURCES HUMAINES ique RH, dialogue social, ualisation, conduite du igement	COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE Lydie BROTON 9^{ème} vice-présidente TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE schéma directeur immobilier (volet énergétique), ADAP, PCAET, territoires intelligents, aménagement numérique Claude JAVALET 12^{ème} vice-président COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS passage REOMI, schémas de collecte, extension consignes de tri, partenariat Point Fort Environnement Jean-Luc LEROUXEL 15^{ème} vice-président CYCLE DE L'EAU GEMAPI, modes de gestion des services, harmonisation technique administrative et tarifaire	COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Laurent PIEN 2^{ème} vice-président URBANISME PLUI, sécurité juridique des actes, application du SCOT Jocelyne RICHARD 7^{ème} vice-présidente HABITAT ET FONCIER PLH, OPAH, observatoire foncier, schéma directeur immobilier (volet gestion du patrimoine communautaire), aire d'accueil des gens du voyage Jérôme VIRLOUVET 8^{ème} vice-président TRANSPORTS ET MOBILITÉ PDU, mobilités douces, transport urbain et TAD (DSP), transport scolaire, transports partagés, maison des mobilités	COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Mickaël GRANDIN 4^{ème} vice-président DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE politique d'accompagnement des professionnels, modernisation des zones, promotion du territoire et de ses savoir-faire, Pôle hippique Emmanuelle LEJEUNE 1^{ère} vice-présidente ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE offres de formation supérieures, campus unique, campus connecté Florence MAZIER 13^{ème} vice-présidente COMMERCE, ARTISANAT ET CIRCUITS DE PROXIMITÉ unions commerciales, PAT, projet de légumerie-conserverie Alexandre HENRYE 14^{ème} vice-président PROMOTION DU TERRITOIRE ET TOURISME schéma touristique et culturel, démographie médicale, haies bocagères	COMMISSION ENFANCE JEUNESSE Maryvonne RAIMB 5^{ème} vice-présiden ENFANCE, JEUNES PESL, petite enfance et enf. jeunesse, Kiosk, résidence étudiante, offre de services familles, dynamisation de la étudiante COMMISSION SPORT Hervé LE GENDRE 11^{ème} vice-présiden SPORT schéma de développement sport, lien avec les associati offre sportive équilibrée, équipements sportifs
---	--	--	---	--

MàJ JANVIER 2022

Infographie gouvernance 2020-2026 des commissions janvier 2022

Rapports de performances

Rapport annuel de performance 2022

[Rapport annuel de performance 2022](#)

Rapport annuel de performance 2021

[Rapport de performance 2021](#)

Rapport annuel de performance 2020

Budget

Transparence sur les rémunérations des hauts fonctionnaires

Aux termes de l'article L.716-1 du code général de la fonction publique, les régions, les départements, les collectivités territoriales de plus de 40 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 40 000 habitants publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Cette obligation concourt à la transparence de l'action publique et vise à répondre au droit de chacun de connaître le montant des rémunérations versées aux agents publics assumant des fonctions de haute responsabilité.

D É N O M I N A T I O N A N N É E E N ' E M P L O Y E U R	SOMME DES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS BRUTES EN €	NOMBRE DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	DURÉE CUMULÉE EN NOMBRE DE MOIS
S a n 2 0 2 0 0 6 6 A O U T 2 0 2 0	2023701564,55	5	5	120

CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

Siège Tour Agglo

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi : 8h30-12h /
13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h
Samedi et dimanche : Fermé

02 14 29 00 00

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00